



JORAT-MEZIERES

## Extrait des décisions de la séance municipale du 29 août 2022

début : 16h00

Présidence :	M. Patrice Guenat, Syndic
Municipaux :	Mme Sonia Hugentobler, vice-syndique et Mme Muriel Preti MM. Patrick Emery, Roland Galley, Pierre Jordan et Michel Rochat

### **Collaborateurs voirie**

du départ au 31 août 2022 de M. Matthieu Chappuis et de l'arrivée au 1<sup>er</sup> septembre 2022 de M. Adrien Poux.

### **Conseil communal du 4 octobre 2022**

de valider les deux préavis qui seront présentés lors du Conseil du 4 octobre 2022 : arrêté d'imposition 2023 – transformation des salles du Crêt en un centre d'accueil temporaire CAT.

### **Ordonnances pénales**

de délivrer 3 ordonnances pénales à des automobilistes qui n'ont pas payé leur amende de parcage reçue en mai et juin 2022.

### **CAMAC 193477 et 203755 / Hoxhaj**

de délivrer le permis de construire en l'assortissant de l'engagement par les propriétaires, qu'au moment du morcellement, l'accès soit garanti à la parcelle N°4032 et du maintien de la servitude de passage en faveur de la parcelle N°4254 propriété de la Commune.

### **CAMAC 214968 / Déray**

vu la synthèse positive de la Camac, de délivrer le permis de construire pour le remplacement d'une chaudière à mazout par une PAC air-eau extérieure.

### **CAMAC 214580 / Freiburghaus**

vu la synthèse positive de la Camac, de délivrer le permis de construire pour le remplacement d'une chaudière à mazout par une PAC avec forage géothermique.

### **Parcelle N°472**

de signer l'annonce d'installation solaire (non soumise à autorisation) pour la pose de 40 m<sup>2</sup> de panneaux solaires photovoltaïques.

### **Collège Gustave Roud / Vidéosurveillance**

de signer les documents relatifs à l'installation d'une vidéosurveillance complétés par le secrétariat de l'ASIJ Association scolaire intercommunale du Jorat et de les faire suivre à la Préfecture.

**Soumissions coupes de bois 2023**

d'attribuer et de répartir les coupes de bois 2023 des forêts de Jorat-Mézières aux entreprises forestières : Aeschlimann Christian, Daniel Ruch SA et Métraux Sàrl.

**Collège de Ferlens**

de confirmer à M. Jaquemet la résiliation de son bail à loyer pour le 30 septembre 2022 et d'accepter le dossier remis pour la reprise du bail dès le 1<sup>er</sup> octobre 2022 (date exacte à définir).

**Petit Collège de Mézières**

de prendre acte de la résiliation du bail à loyer de Mme Endters.

**Grande salle de Mézières**

de valider le devis de la Menuiserie Bovey Zweifel Sàrl pour le remplacement de 4 fenêtres dans la salle, située sous la Grande salle.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic  
Patrice Guenat



La Secrétaire  
Valérie Pasteris

⇒ *prochaine séance municipale le 5 septembre 2022*